

V 1 2 - E L U 0 3 0 6

Les chemins ruraux



Formation du mardi 13 mai 2025

Places limitées à 10 inscriptions

COLLECTIVITE

M, Mme (Nom-Prénom)

Fonction

N° tel mobile (en cas d'urgence) :

Participera le mardi 13 mai 2025

**Salle de formation AMF16
30 rue Denis Papin
16000 ANGOUELME**

COUT DE LA FORMATION

300 euros par personne pour les collectivités adhérentes
Majoration de 20% par personne pour les collectivités non adhérentes

FINANCEUR

Caisse des Dépôts (DIF)

**vous devez vous inscrire
sur le site « [MON COMPTE FORMATION](https://moncompteformation.gouv.fr) »
avant le 25/04/2025**

Collectivité ou Elu

Bulletin d'inscription à envoyer à l'AMF16
avant le 25/04/2025

☞ L'association se réserve la possibilité d'annuler la séance si les conditions à son bon déroulement ne sont pas réunies (nombre de participants insuffisant...)

☞ **L'annulation totale ou partielle du fait du participant, doit être signifiée à l'Association 7 jours avant la formation.** En cas d'absence non justifiée (certificat médical...) l'Association facturera la totalité de la prestation.

PAUSE DEJEUNER : des renseignements vous seront communiqués ultérieurement.

Association des Maires de la Charente

30 rue Denis Papin, 16000 Angoulême - ☎ : 05 45 68 53 21 - @ : contact@amf16.fr